



Allocution de

Didier Berberat
Président du Conseil de
l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 6 novembre 2021

Neuchâtel

Madame la Conseillère d'Etat,

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Madame la Conseillère aux Etats et Monsieur le
Conseiller national,

Madame et Messieurs les anciens parlementaires
fédéraux,

Madame et Messieurs les anciens membres du
Conseil d'Etat,

Monsieur l'ancien Juge fédéral,

Mesdames et Messieurs les représentantes et
représentants des autorités politiques et judiciaires
cantonales et des communes,

Monsieur le Recteur, Madame la Vice-Rectrice,
Messieurs les Vice-Recteurs,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de
l'Université,

Monsieur le Président de l'Assemblée de l'Université,

Mesdames et Messieurs les représentantes et
représentants des autorités universitaires et des
Hautes écoles,

Madame et Messieurs les Docteur-e-s honoris causa,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis de l'Université,

Permettez-moi, tout d'abord, de vous dire le plaisir que j'ai à me trouver ici, parmi vous, et non au travers d'un écran d'ordinateur.

E changer est le thème choisi par le Rectorat pour l'édition 2021 de notre dies academicus. On connaissait les e-mails et le e-commerce et aujourd'hui le terme à la mode est donc e-changer.

Ce choix est néanmoins extrêmement judicieux car, contraints par les événements, nous avons dû accélérer, à marche forcée, le virage numérique ou la digitalisation, d'ailleurs prévus par le mandat d'objectifs 2019-2022. Nous avons brusquement dû changer d'ère avec egrave.r.e et la pandémie bouscule nos vies depuis bientôt 2 ans, même si nous tentons, jour après jour, d'apprendre à vivre avec elle.

Fort heureusement, par rapport à certaines Hautes Ecoles, notre Université avait un petit pas d'avance en matière de digitalisation, ce qui a rendu l'obstacle un peu moins difficile à franchir.

Cependant, depuis le fameux vendredi 13 mars 2020, beaucoup a dû être inventé et créé et nous adressons notre vive reconnaissance au Rectorat et à l'ensemble de la communauté universitaire qui ont su, parfois dans la douleur et en prenant des mesures courageuses, s'adapter à ces circonstances extraordinaires, au sens étymologique du terme, sans qu'il y ait eu un seul jour d'interruption de l'enseignement !

Constatons-le toutefois, si nous avons été contraints d'e changer, en deux mots, l'échange a, forcément, été de moins bonne qualité, puisque rien ne remplacera les contacts humains directs. En effet, comme dans la société en général, la vie universitaire nécessite un échange permanent, que cela soit pendant les cours, mais aussi en dehors de ceux-ci, à la cafétéria, à la bibliothèque et dans les salles d'études, ou dans des discussions entre les différents membres de la communauté universitaire. Nous n'avons pas eu le choix, mais nous avons tenté de préserver l'essentiel et encore une fois merci à toutes et tous.

Si rien n'a été simple durant cette période pour l'ensemble de la communauté, nous avons une pensée particulière pour les étudiantes et étudiants.

A chacune de ses séances, durant la phase la plus grave de la pandémie, notre Conseil, avec le Rectorat, s'est préoccupé, en particulier, des conséquences psychologiques, sociales et financières du Coronavirus pour le corps étudiantin.

En effet, beaucoup d'étudiantes et d'étudiants ont dû affronter une grande solitude et une perte de repères, faute de vrais contacts humains et de structure cadrante. De plus, ils ont été parfois confrontés à la promiscuité dans des demeures exigües et, pour beaucoup, à de graves problèmes financiers, notamment liés à la perte de ce que l'on nomme les petits boulots.

Notre Université a pris des mesures d'aide d'urgence de soutien psychologique, financier et social, et cela a permis d'atténuer, dans la mesure du possible, le choc causé par cette situation inédite.

Lorsque l'on parle d'échanges, notre Conseil, à l'instar du Rectorat et de l'ensemble de la communauté scientifique suisse, a de très vives inquiétudes au sujet de l'avenir et de la pérennité de la recherche dans notre pays et de la collaboration avec les centres de recherche européens.

Cela est malheureusement une des conséquences de l'abandon, par le Conseil fédéral en mai dernier, des négociations de l'Accord institutionnel avec l'Union européenne.

Il n'est d'ailleurs pas inutile de signaler que l'UniNE a intensifié en 2018 et 2019 sa participation aux projets européens. Certes, notre Recherche est parmi les meilleures du monde. Cependant, cette excellence est fondamentalement liée à l'existence de réseaux et de collaborations au niveau international, notamment européen.

Désormais, les projets suisses sont exclus du réseau de recherche européen Horizon Europe 21-27, doté de 95 milliards d'euros, car notre pays n'est plus considéré comme un Etat associé, mais comme un Etat tiers. Cela signifie aussi que la Recherche suisse ne peut plus faire partie des instances de direction et de coordination des projets européens et qu'elle n'aura accès qu'à moins de 2/3 des projets sans pouvoir les gérer et en devant les financer. Si ces réseaux et ce tissu d'interactions lui deviennent plus difficiles ou impossibles à intégrer, cela aura des conséquences très graves pour nos

Hautes écoles et pour l'économie qui en dépend fortement, sans parler de l'exclusion de notre pays du programme « jeunes chercheurs » et du programme d'échanges Erasmus.

Pour prendre une image, nous étions confortablement installés sur un fauteuil. Dorénavant, on nous loue un strapontin, quand nous ne sommes pas purement et simplement exclus de la salle.

Malheureusement, le financement fédéral, qui représente une somme de 400 millions de francs pour 2021 ainsi que des mesures transitoires, à des projets suisses de recherche est une aide bienvenue, mais ne permettra pas de compenser la perte des réseaux en matière de recherche fondamentale et d'échanges de scientifiques, sans parler du Conseil européen d'innovation, extrêmement important pour les start-up suisses.

L'argent est donc, bien entendu, une condition nécessaire, mais malheureusement pas suffisante, au succès de la Recherche en Suisse.

De plus, des Universités étrangères, notamment européennes, ont commencé à lancer des appels à nos chercheuses et chercheurs pour venir travailler chez elles afin de pouvoir profiter des réseaux et des fonds européens.

Pour l'Université de Neuchâtel, les dégâts risquent d'être encore plus importants que pour des Universités suisses de plus grande taille. Si, dans un domaine, nous perdons un projet sur deux ou trois, cela a forcément plus de conséquences que de perdre un ou deux projets sur 10 ou 15.

Et comme je l'ai dit, même si c'est le nerf de la guerre, l'argent n'est pas tout. Notre participation aux réseaux européens de la recherche est cruciale pour faire progresser l'innovation. On parle d'une Europe qui n'associera pas des Etats tiers dans des domaines qui sont d'une importance stratégique majeure. Par exemple les technologies quantiques.

Or nous avons un tel projet pour la Suisse, dans lequel Neuchâtel est particulièrement bien placée. Ce projet s'appelle MacQsimal, il a été financé durant la période qui vient de s'achever grâce à des fonds européens, ce qui ne sera plus possible pour les phases suivantes, comme la presse s'en est fait l'écho.

Ce projet réunit deux centres de recherche, dont le CSEM, trois entreprises, dont une qui est basée à Neuchâtel, et huit universités, dont celle de Neuchâtel qui joue un rôle de leader dans le sous-projet consacré aux horloges atomiques.

Mais il y a une lueur d'espoir. Une prise de conscience se fait jour et le monde académique et de la recherche, les cantons et les commissions parlementaires fédérales compétentes commencent à relayer cette vive inquiétude auprès du Conseil fédéral qui a, sans nul doute, sous-estimé les conséquences très dommageables pour la Science et l'Economie de sa sortie unilatérale des négociations, alors même que certains l'avaient annoncé. De plus, d'autres domaines seront touchés comme l'énergie. Cela ne sera parfois pas immédiat, mais la situation se péjorera petit à petit.

Nous sommes, en quelque sorte, les victimes collatérales de tensions politiques et ce qu'un journaliste qualifiait de politique du sparadrap ne suffira absolument pas.

Nous comptons donc sur les cantons et les parlementaires fédéraux pour qu'ils demandent fermement à l'Exécutif fédéral de renouer rapidement avec l'Union européenne, ce qui sera extrêmement difficile, vu l'état actuel des relations avec Bruxelles, qui semble peu disposée, malgré le déblocage du fameux milliard de cohésion, à faire des concessions unilatérales après cette brusque rupture des négociations.

Il ne faut cependant pas céder au pessimisme puisque beaucoup d'éléments positifs nous incitent à regarder l'avenir avec une certaine confiance.

En effet, le nombre d'étudiantes et d'étudiants est à la hausse de près de 8% sur les trois dernières années.

De nombreux projets ont été mis sur pied par les Facultés et le Rectorat, malgré le nombre incalculable d'heures consacrées à la pandémie.

Le projet de construire deux bâtiments pour les activités académiques et sportives avance et l'accréditation de notre alma mater a été brillamment réussie.

Je tiens à insister là-dessus car cela ne va pas de soi : l'Université de Neuchâtel a été accréditée cet automne sans condition.

Sans condition, Mesdames et Messieurs, ce qui signifie que son système d'assurance qualité est optimal. Oui, l'Université de Neuchâtel est petite, oui elle n'a pas un budget surdimensionné, oui elle est abordable pour le porte-monnaie de ses étudiantes et de ses étudiants, mais coûter cher n'est pas forcément une garantie de qualité.

L'Université de Neuchâtel, avec ses forces et ses fragilités, offre une qualité supérieure. Un pur produit du terroir neuchâtelois où l'on sait ce que signifie l'excellence.

Autres exemples des récents succès de notre Université, qui me tiennent particulièrement à cœur étant donné que le Conseil de l'Université, main dans la main avec le Rectorat, est à l'initiative de ces projets : notre Université a obtenu récemment un financement de CHF 1'250'000.- de la part d'une fondation bâloise et du canton du Jura pour la création d'une nouvelle chaire destinée à favoriser le dialogue avec l'agriculture pour relever les nombreux défis du changement climatique, en étroite collaboration avec la Fondation rurale interjurassienne et les cantons de l'Arc jurassien.

De même, la Fondation de droit privé, destinée à soutenir la recherche et l'enseignement de notre Université au niveau financier, dont j'avais parlé en 2019 a vu le jour et nous fondons beaucoup d'espoir dans cette structure, composée de personnes très motivées et ayant de vastes réseaux, que je profite de remercier à cette occasion.

Vous le savez, notre Université devra, ces prochaines années, affronter nombre de défis et parfois même des vents contraires.

C'est pourquoi notre Conseil travaille en étroite collaboration, et sur la base d'une confiance réciproque, avec le Rectorat, qui fait preuve d'une grande détermination et d'une excellente gouvernance que nous avons encore pu mesurer durant la crise sanitaire depuis ces 20 derniers mois.

Les échanges avec le Département de l'éducation et de la famille, notamment avec sa cheffe, ont toujours été excellents. Depuis quelques mois, il en est de même avec celui de la formation, de la digitalisation et des sports, qui assure le lien avec le Conseil d'Etat

et le Grand Conseil ainsi qu'avec la Confédération, avec des échanges fructueux et fréquents et nous nous en félicitons.

Au nom du Conseil, je me plais à relever les excellents contacts que nous entretenons, depuis son entrée en fonction, avec Mme la Conseillère d'Etat Crystel Graf et ses services, basés sur le dialogue, des échanges de qualité et la confiance réciproque.

Une prochaine étape importante pour notre Université sera la négociation, l'an prochain, avec le Conseil d'Etat, du Mandat d'objectif 2023-2026, qui devra être avalisé par le Grand Conseil.

Ce mandat, qui trace les lignes stratégiques, fera suite au plan d'intentions établi par le Rectorat avec la collaboration des Facultés et des services de l'Université, document sur lequel notre Conseil, en vertu de la loi sur l'Université, devra se prononcer à l'intention du Conseil d'Etat.

Chacun des organes a ses compétences propres prévues par la loi, ce qui est dans la nature des choses.

Je suis toutefois persuadé que, malgré les défis financiers que doit affronter notre canton, que je ne sous-estime pas, nous trouverons une solution, avec le Conseil d'Etat et le Grand Conseil, qui permette à notre Université de continuer à rayonner dans le paysage des Hautes Ecoles.

Grâce à notre engagement commun, nous sommes solidaires et tirons à la même corde, avec la communauté universitaire, pour que notre Université puisse se développer et constamment s'adapter.

Notre Conseil se réjouit de pouvoir compter sur le soutien de l'ensemble des forces vives ainsi que des amis et partenaires de l'Université, dont vous faites partie.

Je vous remercie de votre attention et excellent Dies 2021 !